

■ **ACR intergérance S.A.**, à Lausanne, gérance de biens immobiliers et gestion de fortune (FOSC du 04.10.1999, p. 6780).
La société est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 89 ORC.
Journal no 9984 du 17.10.2002
(00698160 / CH-550.0.100.400-9)